



Syndicat CGT des personnels des Transports Urbains Toulousains

4 impasse Paul Mesplé 31081 Toulouse Cedex
Téléphone. 05 62 11 29 78 Télécopie. 05 62 11 29 96
Email cgt.tisseo@gmail.com / Site Internet : www.cgt-tu-toulouse.fr

TOULOUSE le 23 Novembre 2020

Monsieur LEGOFF
Directeur des ressources Humaines
4 impasse Paul Mesplé
31081 Toulouse Cedex 1

Objet : Mesures Covid.

Monsieur le Directeur des ressources humaines,
Nous vous sollicitons, afin d'avoir des réponses claires qui pourront peut-être par la suite être utilisées ce que de droit, suite à un foyer de contamination sur un de nos sites.

Le lundi 16/11/2019 un premier cas positif est malheureusement apparu sur le site des Argoulets au sein d'une équipe technique.

Depuis la situation s'est dégradé puisque depuis vendredi il y a 6 personnes sur 14 présentes positives.

Les circonstances de cette « contagion » risquent d'être très difficiles à déterminer puisque le personnel est très souvent à l'extérieur sur d'autres sites et est aussi amené à dépanner des équipements qui reviennent dans leur atelier et qui a été manipulé par bon nombres d'usagers.

Un cluster à aussi été identifié dans le service des commande publique.

Comme nous sommes en relation avec eux, nous nous apercevons que les services de l'état on beaucoup de mal à gérer et être cohérents avec les informations et directives qu'ils donnent aux agents.

Pour exemple, certaines personnes présentes n'ont à cette heure toujours pas été contactés, d'autres l'ont été pour le cas d'un collègue pour lequel on leur a dit qu'ils pouvaient aller travailler, puis recontacté quelques heures plus tard pour le cas d'un autre collègue où là on leur a dit de rester isoler 7 jours, puis a l'issue d'aller faire un test PCR qui, s'il se révèle négatif pourraient reprendre leurs activités.

Voici donc notre questionnement.

- ✓ Dans le service billettique des Argoulets, le dernier cas de covid positif dans ce service remonte à jeudi 19/11/2020, 9 personnes étaient présentes ce jour-là. Certaines de ces personnes n'ont pas été contactés par les organismes de l'état.

- Est-ce que vous prenez la responsabilité d'autoriser la présence de ces personnes à partir du lundi 23/11/2020 ?
- ✓ Une personne était présente à l'atelier Mardi 17/11/2020 en présence de cas covid. Les services de l'état lui ont dit qu'il pouvait reprendre le travail lundi (??).
 - Est-ce que vous prenez la responsabilité d'autoriser la présence de cette personne lundi 23/11/2020.
- ✓ Depuis lundi dernier (16/11/2020) des personnes autres que celles affectées au site sont venues dans ce local (service courrier, OTCM, commercial, marketing, livreur..) est ce que la direction a contacté tous ces personnels pour les informer ?
- ✓ Quand un cas s'avère positif quelles sont les procédures ? Notamment concernant les cas contacts ? Qui les recense ? Prenez vous en compte les préconisations du ministère du travail qui stipule dans le document « gestion des cas contacts au travail » datant du 03 Novembre 2020?
- ✓ Dans un service où un salarié est identifié cas Covid comment cela se passe pour ses collègues ?
- ✓ Comment sont identifiés et prévenus les cas contacts ?
- ✓ Une procédure est-elle établie et diffusée aux responsables de service ?
- ✓ Quelles mesures sont prises pour la désinfection des locaux et du matériel ?
- ✓ Avez vous prévenu l'ARS des clusters de l'entreprise?

Nous vous demandons de mettre en place de réelles procédures car de nombreux salariés positifs ou cas contacts reprennent le travail alors qu'ils n'ont pas de tests négatifs pire ils ont des tests positifs.

Nous vous demandons de mettre en place sous 48H une réunion avec les organisations syndicales représentatives, l'inspecteur du travail et le médecin du travail afin de définir les mesures prises dans divers cas nous concernant, mettre de vraies mesures concernant les désinfections.

Sans réponse favorable de votre part nous serions dans l'obligation d'informer les différents organismes de santé et de l'état sur l'absence de respect des préconisations.

Dans l'attente de vos réponses, veuillez croire M. le Directeur des ressources Humaines à nos sincères salutations.

Pour le syndicat Cgt
le Secrétaire général
Stéphane CHAPUIS

